

Belgium-Namur: Market and economic research; polling and statistics

OJ S 149/2015 05/08/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: IWEPS

Postal address: Route de Louvain-la-Neuve 2

Town: Namur

Postal code: 5001

Country: Belgium

Contact person: Nathalie Larbanois

For the attention of: Monsieur Sébastien Brunet

E-mail: n.larbanois@iweeps.be

Telephone: +32 81468454

Fax: +32 81468412

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=407254

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Organisme d'intérêt public

I.3. Main activity

Other: Évaluation, prospective et statistiques

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Étude prospective ayant pour thème «Quels réseaux énergétiques pour la Wallonie aux horizons 2030 et 2050?».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 10: Market research and public opinion polling services

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet une recherche prospective relative à l'évolution possible des réseaux énergétiques en Wallonie aux horizons 2030 et 2050. Dans le cadre de ce marché, la prospective est définie comme une démarche rigoureuse, menée de manière interdisciplinaire et collective, et ayant pour objet l'élaboration, sur la base de données empiriques, de scénarios possibles pour l'avenir et leurs conséquences. S'appuyant sur différentes sciences, comme, par exemple, l'économie, la sociologie, la science politique et la géographie et adoptant une perspective systémique, sa fonction première est d'être une aide à la décision stratégique.

II.1.6. CPV code(s)

79300000 Market and economic research; polling and statistics

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Un cautionnement de 5 % du montant initial du marché devra être constitué par l'adjudicataire dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la notification de l'attribution du marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Société momentanée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Pour être admis à participer au marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après:

1. Causes d'exclusion obligatoires.

En application de l'article 61 §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011, sera exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour:

- 1° participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du code pénal;
- 2° corruption, telle que définie à l'article 246 du code pénal;
- 3° fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
- 4° blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

2. Causes d'exclusion facultatives.

En application de l'article 61 §2, 5° de l'arrêté royal du 15.7.2011, pourra être exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62. Par ailleurs, en application de l'article 61, §2, 6° de l'arrêté royal du 15.7.2011, pourra être exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui n'est pas en règle avec ses obligations fiscales conformément aux dispositions de l'article 63. Chaque soumissionnaire joint à son offre, en original, une déclaration sur l'honneur (voir annexe B) attestant :

- qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux,
- qu'il n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire,
- qu'il n'a pas fait aveu de faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire,
- qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,
- qu'en matière professionnelle, il n'a pas commis de faute grave,
- qu'il ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements susmentionnés.

Par ailleurs, afin de vérifier la situation sociale et fiscale du soumissionnaire, celui-ci joint impérativement à son offre les documents suivants, en originaux:

- une attestation de l'ONSS (munie du cachet sec de l'ONSS) dont il résulte qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale. Pour être valable, cette attestation doit porter sur l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres;
- une attestation du SPF Finances (administration des contributions directes et administration de la TVA) dont il résulte qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes (contributions directes et TVA). Pour être valable, l'attestation doit dater de moins de 30 jours par rapport à la date limite de réception des offres indiquée à l'article I.14 su CSC.

Dans le cas d'une société établie dans un autre État membre de l'Union européenne que la Belgique, les documents dont question dans le paragraphe précédent doivent être délivrés par l'autorité compétente du pays concerné:

- sécurité sociale: le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne doit joindre à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des offres, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Lorsque le soumissionnaire emploie tant du personnel assujéti à la loi (belge) du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs que du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne, il doit joindre les attestations émanant des 2 pays concernés,
- impôts et taxes: le soumissionnaire doit joindre à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour être valable, cette attestation doit dater de moins de 30 jours par rapport à la date limite de réception des offres indiquée à l'article I.14 du CSC.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Néant.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire communique impérativement, en annexe de son offre, les documents utiles à prouver sa capacité technique à savoir:

1. La preuve qu'il possède une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la recherche sur les réseaux énergétiques. A cet égard, le soumissionnaire devra fournir une description des recherches effectuées et mentionner les noms, qualifications, expériences professionnelles, réalisations et publications des personnes qui y ont participé et qui seront effectivement chargées de la présente recherche;
2. La Preuve qu'il possède au moins deux expériences antérieures de recherche dans le domaine de la prospective. A cet égard, le soumissionnaire devra fournir une description des recherches effectuées et mentionner les noms, qualifications, expériences professionnelles, réalisations et publications des personnes qui y ont participé et qui seront effectivement chargées de la présente recherche;
3. La démonstration de la multidisciplinarité de l'équipe qui réalisera la recherche (CV à l'appui) et en particulier, du ou des responsables de l'exécution de la recherche; l'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que, par la remise de son offre, le soumissionnaire s'engage à ce que soient les personnes expressément renseignées dans l'offre en vertu des 3 points précédents qui, sauf cas de force majeure, exécutent la présente recherche. Le cas échéant (c'est-à-dire en cas de force majeure), les remplaçants proposés par le soumissionnaire devront remplir les mêmes conditions de compétence et d'expérience et être soumis à l'agrément préalable du pouvoir adjudicateur qui pourra les refuser s'il estime qu'ils ne disposent pas des compétences ou de l'expérience requise pour la présente recherche, ce dont le pouvoir adjudicateur reste seul juge.
4. Les éléments permettant de juger de l'adéquation des moyens quantitatifs et qualitatifs en personnel qui seront mis en oeuvre par le soumissionnaire pour la réalisation d'une étude scientifique de qualité;
5. L'identité du ou des sous-traitant(s), la part du marché sous-traitée (exprimée en

pourcentage et par postes sous-traités) et le curriculum vitae du ou des sous-traitant(s) ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité de la méthodologie proposée et adéquation par rapport à tous les éléments /exigences repris aux articles II.2, II.3 et II.4 des clauses techniques. Weighting 60
2. Prix. Weighting 30
3. Adéquation du calendrier de travail. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

CSC IWEPS 2015/010

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 11.9.2015 - 17:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.10.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.10.2015 - 10:00

Place:

IWEPS, Route de Louvain-la-Neuve 2 à 5001 Belgrade.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le cahier spécial des charges est disponible à partir du 3.8.2015 sur demande adressée par courriel à Madame Nathalie Larbanois à l'adresse suivante: n.larbanois@iweps.be

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: IWEPS

Postal address: Route de Louvain-la-Neuve 2

Town: Namur

Postal code: 5001

Country: Belgium

E-mail: n.larbanois@iweps.be

Telephone: +32 81468454

Fax: +32 81468412

VI.5. Date of dispatch of this notice

31.7.2015